

Le Maréchal de la Diète nomma trois Délégués pour tenir le Protocolle des Conférences ; savoir, Mr. Gurouski, Chambellan de Gnesse, Nonce de Kalicz, Mr. Antoine Sulkowski, Nonce de Lomza, & Mr. Lyniew, Nonce de Staradap. Le Baron de Rewitzki, qui est Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Vienne, arriva peu de tems après ; il fut reçu a l'entrée de la Salle par six Députés de l'Ordre Equestre, & on lui présenta sa place vis-à-vis l'Evêque de Cujavie, Président de la Délégation, ainsi qu'on en étoit convenu avec ce Ministre. Le Président ouvrit ensuite la séance par un discours Latin, pour saluer ce Ministre. Après ce compliment il insinua, 1°. Que comme les Délégués étoient chargés des intérêts de la République, ce Ministre étoit prié de ne pas prendre de mauvaise part que chacun dit librement son avis. 2°. Qu'à la fin de chaque séance l'on conviendrait de la matière à traiter dans la séance suivante. 3°. Que comme la République s'est montrée facile à condescendre aux désirs des trois Cours, elle s'attend que leurs troupes cesseront de fouler le Pays par de si grandes extorsions, ainsi qu'elles le font actuellement.

Le Baron de Rewitzki répondit en François & remit une copie de son plein pouvoir au Grand Chancelier de la Couronne, qui lui présenta en même-tems de son côté celui de la Délégation. L'on fit ensuite une demande générale qu'en vertu de son plein-pouvoir Mr. de Rewitzki déclareroit si les vexations & les violences des troupes Autrichiennes cesseroient, sans quoi l'on ne pourroit rien accorder ni entrer en aucune négociation. Comme ce Ministre avoit envoyé, le même jour, au Grand Chan-